

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°308

Purges et renouvellement
de la couche de roulement

Commune de Meucon

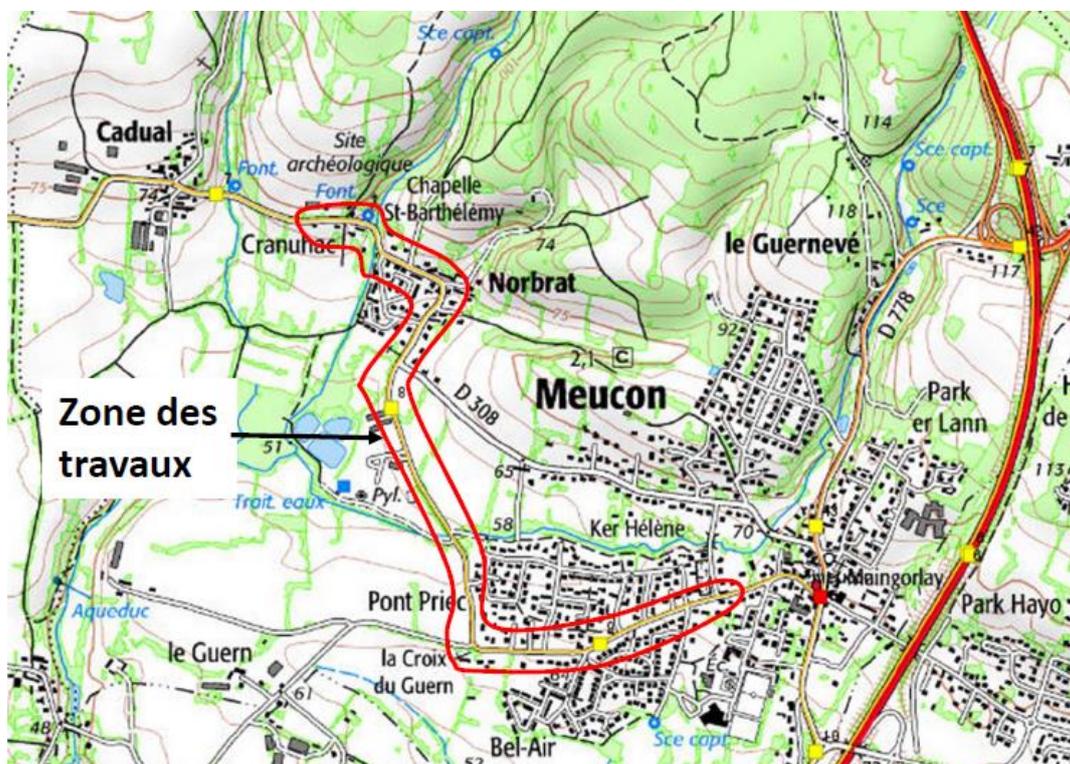
Juin 2024

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2024, le département du Morbihan a décidé de réaliser des purges et de renouveler la couche de roulement de la RD 308, dans sa section comprise entre le village de Norbrat et l'entrée ouest de l'agglomération de la commune de Meucon.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de la chaussée, ainsi qu'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Sud Est – SERD de Grand-Champ)

Montant de l'opération : 173 579.64 € TTC

Les travaux de renouvellement de la couche de roulement par l'entreprise COLAS France.
Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

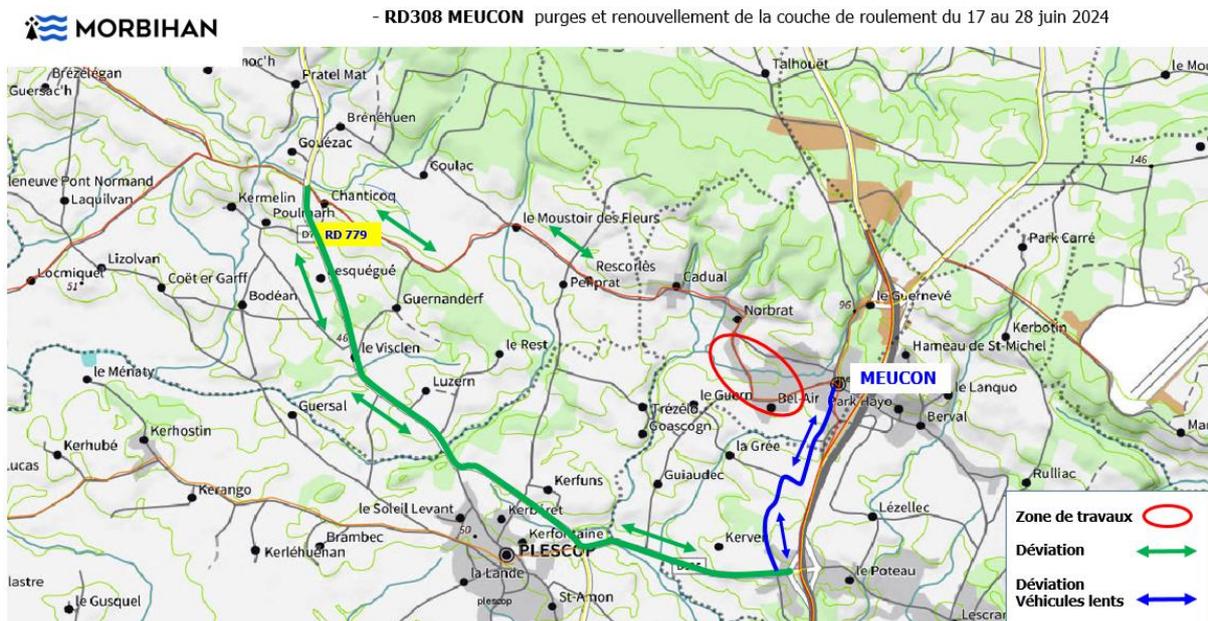
Les travaux portent sur la réalisation de purges dans les zones les plus déformées et ensuite sur le renouvellement de la couche de roulement de la RD 308 sur la section considérée.

Organisation des travaux

Le démarrage des travaux est fixé au 17 juin pour une durée prévisionnelle de deux semaines. En ce qui concerne l'exploitation, l'ensemble des travaux situés hors ou en agglomération sera effectué de jour entre 8h00 et 18h00 sous déviation, seuls les accès riverains seront maintenus en permanence.

Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'un itinéraire de déviation suivant le principe ci-dessous :



Itinéraires des déviations :

L'accès des riverains ainsi que la réouverture à la circulation seront rétablis en dehors des plages horaires des travaux, ainsi que les week-ends et jours fériés.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : sarah.leborgne@morbihan.fr

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[**routes@morbihan.fr**](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.